



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 17 décembre 2013
18 heures 30

NB/MG

N° 001636

**Service Associations
- Versement d'une
subvention de 300€ à
l'association «Lion's
Club» afin de financer
l'action Téléthon.**

Affiché le :

Le mardi 17 décembre 2013 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Jean-Luc BICHON (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Thierry CARRELET, M. Christian PANOT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommé Secrétaire.

Lors du vote du budget de la commune en date du 9 avril 2013, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal quant à sa volonté de soutenir les actions du "Lion's Club", et plus particulièrement en favorisant les missions du Téléthon en investissement matériel et bénévolat.

Lors de ce vote, il a été approuvé le versement d'une subvention pour l'année 2013 d'un montant de 1400€

Monsieur le Maire précise que par ces actions, la ville s'engage également à apporter son soutien financier aux projets proposés par l'association s'inscrivant dans les objectifs des politiques publiques mises en œuvre par la ville d'Apt.

Dans cette optique, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un accord de principe a été convenu avec l'association "Lion's Club", par lequel la commune s'engage à financer à hauteur de 200€ à 250€ les frais ci-dessus exposés.

Afin de financer, comme convenu, le Téléthon, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association « Lion's Club »

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

AUTORISE, Monsieur le Maire à verser une subvention de 300€ à l'association "Lion's Club" afin de financer l'action Téléthon soutenue par la Ville d'APT

DIT, que cette somme est prévue au budget de la commune, chapitre 65, article 6574/30.

MANDE, Monsieur le Maire à signer tous les documents venant en application de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**